## Global Famine Response - FAO – 2022/2023

**Organisme :** Affaires Mondiales Canada

**Numero de projet :** CA-3-P012093001

**Lieu :** Afrique, régional, Amérique N. & C., régional, Amérique du Sud, régional, Moyen-Orient, régional, Asie du Sud, régional

**Agence executive partenaire :** FAO - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

**Type de financement :** Don hors réorganisation de la dette (y compris quasi-dons)

**Dates :** 2022-10-31T00:00:00 au 2023-12-30T00:00:00

**Engagement :** 3000000.00

**Total envoye en $ :** 3000000.0

**Description :** Octobre 2022 – Ce projet soutient le guichet de mise en œuvre de l’action anticipée (AA) du Fonds spécial pour les activités d’urgence et de relèvement (SFERA). Le SFERA renforce la capacité de la FAO à répondre rapidement aux menaces et aux urgences alimentaires et agricoles dans le monde. Le guichet de l’AA du SFERA répond à l’insécurité alimentaire mondiale en fournissant une aide agricole d’urgence avant le début des crises dans les pays confrontés à un niveau élevé d’insécurité alimentaire aiguë. Les activités du projet comprennent : 1) des interventions visant à protéger les moyens de subsistance des collectivités touchées, y compris un soutien en espèces et à l’agriculture, et 2) le renforcement des capacités d’analyse des risques et d’alerte rapide. Avec le soutien d’Affaires mondiales Canada (AMC) et d’autres donateurs internationaux, par l’intermédiaire du Fonds spécial pour les activités d’urgence et de relèvement, l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) fournit une aide d’urgence en espèces et dans le domaine de l’agriculture dans les pays qui font face à l’insécurité alimentaire aiguë. Cela se fait au moyen d’actions anticipées fondées sur les moyens de subsistance, avant le déclenchement des crises. Les actions anticipées particulières qui permettent de protéger les moyens de subsistance avant les chocs varient selon le contexte national et le risque prévu. Voici quelques exemples d’actions anticipées fondées sur les moyens de subsistance pour l’agriculture : 1) remettre en état les systèmes de collecte de l’eau et renforcer les berges des rivières; 2) distribuer des transferts monétaires conditionnels ou inconditionnels, des variétés de cultures, des aliments pour animaux et des compléments; 3) protéger le bétail, particulièrement par la vaccination, des campagnes de santé animale et l’évacuation; 4) diversifier les moyens de subsistance.

## Transactions

**Date :** 2022-10-31T00:00:00**Type :** Engagement **Montant :** 3000000.00

**Date :** 2022-11-01T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 1000000.00

**Date :** 2023-01-03T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 2000000.00